

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DE L'UNIVERSITE

Jeudi 28 septembre 2023 à 12H15

Salle B41 au bâtiment principal

Présent-e-s

Bureau :	Dimitri Paratte, Simon Rowell, Sophie Wang
Membres :	Saskia Bindschedler, Cédric Brunner, Redouan Bshary, Nicolas Chappuis, Paul Cotofrei, Valérie Défago, Jean-Philippe Dunand, Mehdi Farsi, Bruno Kocher, Gilles Lauener, Loris Petris, Sergio Rasmann, Corinne Rossari, Michael Saul, Ola Söderström, Benoît Valley, Nesa Zimmermann
Membres du Rectorat (voix consultatives):	Jean-Marie Grether, Kilian Stoffel
<u>Excusé-e-s :</u>	
Membres :	Peter Fiechter, Nerea Parro Gomez, Thierry Schiffmann
Membres du Rectorat (voix consultatives) :	Felix Kessler, Martin Hilpert, Nathalie Tissot
<u>Procès-verbal :</u>	Caroline Gillardin Masci

Ordre du jour

1. Approbations :
 - De l'ordre du jour
 - Du PV de la séance du 8 juin 2023
2. Informations du Rectorat et échanges avec l'Assemblée
3. Postes au sein de Bureau de l'Assemblée – partie à huis clos
 - Elections de 2 membres du Bureau (selon les règles, une équité des facultés et des corps est visée pour la représentation au Bureau ; actuellement, les corps intermédiaire et professoral ainsi que la FSE et la FLSH ne sont pas représentés es au Bureau ; les candidatures en provenance d'autres corps ou facultés sont néanmoins admissibles)
 - Elections à la présidence et à la vice-présidence de l'AU
 - ✓ Election d'un-e président-e
 - ✓ Election d'un-e vice-président-e
4. Discussion et vote sur la recommandation sur la restauration collective et discussions
5. Discussion sur les prochains ordres du jour et priorités pour l'Assemblée pour l'année à venir
6. Divers

Procès-verbal

1. Approbations :

- **De l'ordre du jour**
Approuvé
- **Du PV de la séance du 8 juin 2023**
Approuvé

L'Assemblée de l'Université n'a pour l'instant pas de présidence et a prévu de l'élire ce jour. Ce sont les 3 membres du Bureau actuel, Mme Sophie Wang (SW), Messieurs Dimitri Paratte (DP) et Simon Rowell (SR) qui vont assurer la présidence aujourd'hui. Tous trois souhaitent la bienvenue aux membres et accueillent les membres entrant-e-s ce jour : Mme Nesa Zimmermann, Mme Saskia Bindschedler, M. Ola Söderström, M. Peter Fiechter et M. Michael Soul. Mme Lara Zender étudiante, a démissionné très dernièrement. La FEN recherche une personne pour la remplacer.

2. Informations du Rectorat et échanges avec l'Assemblée

La parole est donnée au Recteur.

Le Prof. Ted Turlings de l'Institut de biologie de l'UniNE a reçu le Prix Marcel Benoist. Il s'agit de la plus haute distinction suisse honorant un-e chercheuse ou chercheur. On l'appelle le « Prix Nobel suisse ». Seul un chercheur de l'UniNE, M. Emile Argand, avait reçu ce prix auparavant.

La rentrée universitaire se passe bien. Les nouvelles filière, programmes, cours, etc ont attiré de nouvelles personnes étudiantes, ce qui est positif. Le nombre d'étudiant-e-s inscrit-e-s a légèrement augmenté.

Pour rappel, le Conseil d'Etat souhaite que l'enveloppe 2023-2026 reste identique à la précédente. Le Grand-Conseil (GC), dont une commission ad hoc s'occupe du Mandat d'objectifs 2023-2026 et qui a été en contact avec des délégations du CU, AU et Rectorat, n'a pas encore pris de décision. Récemment le Conseil d'Etat a présenté le projet de budget 2024 et il prévoit que l'UniNE obtienne 2 millions supplémentaires/année dès 2024, ce qui est en-dessous des besoins. Comme un renchérissement des salaires de 2.2% est prévu, cela servira à absorber une partie de ces frais en plus. Il reste encore 0.9% de renchérissement qui a été cumulé dans le passé et que l'Etat doit encore attribuer, mais on n'a pas d'information sur cela. Mais l'inflation et tout ce que cela engendre, ainsi que l'augmentation des prix de l'énergie, etc ne pourront pas être entièrement couverts. De plus, les revenus vont reculer, avec la baisse des subventions intercantionales AIU en 2024 en raison de la diminution du montant forfaitaire accordé par étudiant-e, ainsi que la disparition du Fonds fédéral de cohésion en 2025, un mécanisme de protection temporaire des institutions qui ont été impactées négativement par la révision de la loi fédérale intervenue il y a quelques années. N'ayant ni de contrat de prestations, ni de budget, on est dans le flou actuellement. On espère avoir des nouvelles d'ici fin octobre du GC afin de pouvoir entamer plus concrètement des discussions et avancer dans les prises de décisions.

Des mesures sur l'attribution des places de parking ont été prises dernièrement suite au nouveau Plan Climat de l'UniNE. Un membre de l'AU demande quand est-ce qu'on pourra tirer un bilan d'un point de vue climatique sur ce nouveau processus. Concernant les parkings, le Recteur indique qu'il faudra encore attendre 2 mois afin de savoir le nombre exact d'abonnement au mois et à l'heure.

Puis on pourra comparer ce chiffre par rapport au nombre effectif de place à disposition, puis voir si on peut traiter les demandes très spécifiques ensuite. La totalité du système incluant les contrôles tourne depuis 2 semaines. D'un point de vue du bilan global, on va clôturer le bilan CO2 de 2022. A cause du COVID, le bilan sera plus positif que le dernier, mais on doit encore analyser si le recul des émissions n'est dû qu'à des causes temporaires ou si elles résultent aussi de changements de pratique durables. Les activités à ce jour reprennent normalement. Les déplacements professionnels et le chauffage sont les principales sources de CO2. Comme on loue les bâtiments à l'Etat, notre marge de manœuvre est réduite sur le chauffage. Certains travaux sont en cours afin de mieux isoler des bâtiments. Concernant les déplacements en avion, la règle des 10 heures a été mise en application dès 2023. La contribution climatique est montée en cadence. Le facteur de calcul des émissions indirectes a été fixé. Les instituts peuvent déjà voir leur facture s'élever. L'UNIL et l'UNIGE vont emboîter le pas.

Un-e membre remercie pour l'introduction des boîtes de serviette hygiéniques dernièrement qui sont très appréciées.

3. Postes au sein de Bureau de l'Assemblée – partie à huis clos

- **Elections de 2 membres du Bureau (selon les règles, une équité des facultés et des corps est visée pour la représentation au Bureau ; actuellement, les corps intermédiaire et professoral ainsi que la FSE et la FLSH ne sont pas représentés es au Bureau ; les candidatures en provenance d'autres corps ou facultés sont néanmoins admissibles)**

Personne n'est intéressé pour l'instant. Les membres de l'AU sont invité-e-s à y penser et s'annoncer en cas d'intérêt.

- **Elections à la présidence et à la vice-présidence de l'AU**

- ✓ **Election d'un-e président-e**

Mme Sophie Wang, membre du corps étudiantin de la Faculté de Science, membre du Bureau de l'AU est la seule intéressée par le poste. Elle est élue présidente de l'AU par acclamation.

- ✓ **Election d'un-e vice-président-e**

M. Simon Rowell, membre du PATB et membre du Bureau de l'AU est le seul intéressé par le poste. Il est élu vice-président de l'AU par acclamation.

4. Discussion et vote sur la recommandation sur la restauration collective et discussions

Les membres ont reçu le document suivant rédigé par M. Dimitri Paratte (DP), membre du Bureau :

Projet de recommandation,

Conformément à l'article 3 let. K du Règlement de l'Assemblée de l'Université, présenté à la séance de l'Assemblée de l'Université du 28 septembre 2023, au Rectorat et à la Commission de gestion de la Cité des étudiant.e.s,

« Une solution rapide pour la restauration collective à l'Université de Neuchâtel »:

Le Rectorat et la Commission de gestion de la Cité des étudiant.e.s de par article 1er al. 2 Règlement de la Cité des étudiantes sont les Autorités récipiendaires de notre recommandation. Ce sont les organes tenus de respectivement diriger et gérer l'Université et confier l'exploitation des lieux de restauration. On rappelle à ce titre que l'Université locataire à la libre disposition des locaux qu'elle loue et la faculté d'organiser ses locaux tel qu'elle l'entend.

Or, depuis le départ de Compass Group et la faillite de la Coccinelle verte, l'Université de Neuchâtel n'a plus de service régulier de restauration collective sur ses trois sites équipés aux Jeunes-Rives, à l'Av. du 1er Mars et à l'Unimail.

L'Assemblée de l'Université regrette vivement cette situation pour les raisons qui suivent:

1. *La restauration collective participe à la qualité des études en fournissant aux étudiant-e-s des repas sains, sur le lieu d'étude et à bon marché, préservant ainsi argent et disponibilité ;*
2. *L'animation des cafétérias participe également à la recherche en cultivant les échanges informels, mais souvent pratiques et scientifiques, entre membres de tous les corps de l'Université ;*
3. *L'absence d'espace de sociabilité pourvu de services minimaux humains dessert sévèrement l'Université par rapport à chaque invité.e.s qu'il n'est pas possible d'accueillir convenablement ce qui jette une image dommageable vers l'extérieur.*

Une offre de restauration collective universitaire est ainsi une question cruciale pour l'attractivité de l'Université et un élément stratégique important pour laquelle l'Assemblée est compétente. L'absence d'un tel service freine son bon fonctionnement.

L'Assemblée de l'Université recommande ainsi de prendre des mesures rapides pour pallier ce manque cruel. Ces mesures pourraient se faire en bonne intelligence avec les restaurateurs locaux, comme les équipes de la cafétéria du Lycée Denis-de-Rougemont, de Eat Eco ou celle du bar du Galop, qui assurent d'ores et déjà un service et se sont déclarés disponibles pour exploiter des points de vente sur site.

Nous sommes convaincus également qu'une exploitation par site, ou simplement internalisée, permettrait d'offrir aux usagers et usagères de l'Université un service sobre, suffisant et rentable aux 3 points de vente tout en évitant les formalismes et lenteurs propres aux marchés publics. Une solution rapide est en effet nécessaire avant la réalisation du projet univers.

Nous remercions par avance les organes saisis de leurs réponses et des démarches qui seront entreprises à la suite de la présente recommandation

DP prend la parole et invite les membres de l'AU et du Rectorat à discuter de ce problème et trouver une solution. Il demande au Rectorat ce qu'il souhaite partager. Le Recteur indique qu'en principe, une solution avait été trouvée pour la rentrée académique pour tous les bâtiments. Il avait été prévu de travailler avec le restaurant Eateco sur le site Unimail et le bar Au Galop sur les sites Tilo-Frey 1 et PM 26. Mais durant l'été, le Rectorat a appris que chacun de ces sites devait avoir son propre responsable sur place, ainsi qu'un permis spécial du SCAV afin de pouvoir exercer. Le Rectorat a mis à disposition au mois d'août le service des Affaires juridiques afin de venir en aide aux gérants des restaurants car le processus est compliqué. Malheureusement il a été impossible d'atteindre le bar Au Galop malgré de multiples tentatives durant plusieurs semaines et ce jusqu'à mi-septembre. Fin août, le Rectorat a alors pris la décision, dans le but que la rentrée universitaire se passe au mieux, de demander à plusieurs entreprises dans la restauration si elles étaient intéressées par une collaboration. Nombreuses d'entre elles ont répondu négativement pour des raisons financières. EatEco a alors proposé de prendre les 3 sites en main à condition qu'on l'aide dans les procédures (autorisation du SCAV, de la Ville, inspections, etc). A présent 3 représentant-e-s doivent être sur place sur les 3 sites. De ce fait, EatEco est à la recherche d'un-e employé-e supplémentaire. Pour l'instant on attend les autorisations en retour du SCAV afin de démarrer. C'est pour toutes ces raisons que des décisions ont été prises dans l'urgence. On gardera également les repas maintenus dans les frigos par l'entreprise Feel Eat et dont le Rectorat a dû négocier dernièrement une baisse des prix de 50%. Ce fournisseur ne livre plus des plats choisis par l'Université, mais selon son budget et les met sous vide en début de semaine. Le choix est plus restreint, mais marche visiblement mieux au vu du prix plus bas. Si la fréquentation des cafétérias augmente dans l'avenir, on essaiera de trouver des solutions pour engager du personnel temporaire. Un membre indique qu'il serait bien que la cafétéria ouvre le matin une demi-heure avant le début des cours pour les lève-tôt ou les personnes qui arrivent en avance avec le train, car rien de tel qu'un bon café-croissant. Le Recteur pourrait essayer de négocier, mais le personnel doit préparer les mets pour midi et cela complique les choses. Le Recteur va se renseigner pour voir si cela est possible.

Le Conseil de l'Université s'est également penché sur cette problématique et a demandé que les cafétérias soient plus conviviales. Le Rectorat y travaille tout en essayant de ne pas perdre de place malgré un aménagement amélioré et confortable.

Un membre demande pourquoi un subventionnement n'est pas possible. En comparant les offres de repas à prix moins élevés dans les autres universités, l'UniNE désavantage ses étudiant-e-s et est moins attractive. Il ne sert pas à grand-chose de faire de gros efforts de promotion, mettre des logos devant les bâtiments, etc sachant que les étudiant-e-s vont arriver devant des cafétérias peu accueillantes et chères. S'il y a possibilité de subventionnement, cela sera un très bon investissement en matière d'attractivité. Le Recteur répond qu'on ne peut subventionner directement les restaurants. Les autres ne le font pas non plus mais il y a une taille critique qui permet de vendre moins cher. Le coût principal reste les salaires qui restent incompressibles. En cas de personnel supplémentaire à disposition, l'UniNE pourrait payer elle-même son personnel donc éventuellement subventionner ces coûts. L'UniNE qui est un bâtiment public est obligée de gérer ses établissements en tant que tels et sont dans l'obligation d'accueillir des personnes externes. Elle doit donc se mettre en concurrence avec les autres restaurants. En baissant ses prix, cela pourrait attirer des clients externes. Un membre poursuit en indiquant que les membres de l'UniNE pourraient présenter leur carte capucine afin de bénéficier d'un rabais. Autour de la FS, il n'y a pas de restaurants. En rendant la cafétéria attractive et en faisant payer davantage au public externe, ne pourrait-on pas faire du bénéfice? Le Recteur répond qu'on serait obligé d'engager du personnel interne, alors qu'on manque d'argent, il faudrait ouvrir une plus grande cuisine, créer une infrastructure dans les bâtiments, ce qui engendrerait de nombreux coûts. Cela paraît donc improbable.

DP propose qu'on demande au CE de modifier le règlement de la Cité des étudiant-e-s afin que d'autres acteurs puissent mieux prendre la situation en main car cette compétence revient notamment à la Commission de gestion de la Cité des étudiant-e-s qui ne trouve pas de solution et reste passive. Ce problème dure depuis trop longtemps. On pourrait donc revoir les statuts. D'autres universités romandes ont des cafétérias à l'interne avec leurs propres employé-e-s et cela ne semble pas poser de problème. On pourrait se baser sur les statuts sur lesquels elles se reposent. Sans oublier qu'on va construire le nouveau bâtiment. Le fait d'avoir une cuisine de production et pas seulement de régénération pourrait avoir de nombreux bénéfices et sortir l'UniNE de cette impasse au lieu de reproduire le même schéma qui ne convient pas pour le futur. Pourquoi ne pas réfléchir sérieusement à plus large échelle? Ceci est un élément essentiel pour le bien-être de toutes et tous et rendrait sans aucun doute l'UniNE attractive. On pourrait réfléchir à d'autres modalités de financement, par exemple utiliser du personnel de cafétéria pour d'autres tâches à l'UniNE, etc.

Un membre remercie le Bureau d'avoir pris cette initiative importante. Il y a un grand potentiel dû au nombre élevé de personnes étudiantes (internes et externes) et de collaboratrices-teurs. Agir maintenant est primordial.

Un membre trouve dommage de renoncer à collaborer avec le bar Au Galop car il est très bien placé par rapport à sa proximité avec l'UniNE et demande si on ne peut pas revoir le cas avec la personne tenancière? Le Recteur indique que l'entreprise n'a pas du tout répondu à ses multiples demandes. A présent la démarche est lancée avec Eateco.

DP propose aux membres de l'AU d'adopter par vote cette proposition afin de garder formellement cette vision stratégique au sein de l'AU. Tous les membres votent en faveur de cette proposition sans abstentions.

5. Discussion sur les prochains ordres du jour et priorités pour l'Assemblée pour l'année à venir

DP indique que le Bureau a parlé du rôle de l'AU qui n'est pas très concret et a discuté de ce qui pourrait être débattu durant les séances plénières. Tout d'abord, l'AU pourrait se saisir de tâches utiles et mener de débats qui font sens. Le Bureau a identifié plusieurs points :

- Si l'AU est délibérative, elle a besoin de trouver et de préparer les objets de discussions. Notamment sur la base de supports écrits. Les discussions et recommandations peuvent avoir lieu durant les séances. Les objets devraient être

des questions stratégiques qui concernent la communauté et les corps universitaires. On pourra ensuite échanger avec le Rectorat. Cela demande de l'accompagnement et du travail au sein du bureau. L'AU pourrait en discuter par petit groupe par exemple aux travers des différents corps, ou des facultés, etc. Les membres sont invités à y réfléchir.

- Une proposition serait d'inviter une délégation du Conseil de l'Université afin de faire connaissance et apprendre leur rôle et les fonctions de chacun-e.
- Envisager à la fin de la législature en cours, d'ici environ les 2 prochaines années, un nettoyage des Statuts de l'UniNE qui ont à présent quelques années de fonctionnement. Peut-être y a-t-il des points à re penser ? Il serait intéressant d'identifier ce qui ne marche pas et en discuter à l'avance.
- L'AU a un rôle important avec le CU par rapport au choix de la prochaine personne qui sera rectrice/recteur. La législature du Recteur actuel se terminera dans deux ans s'il ne rempile pas. Il s'agira pour l'AU de discuter de la prochaine législature pour essayer de susciter un processus constructif afin d'éviter des problématiques, telles que par exemple celle de l'UNIGE lors de la nomination d'un-e personne au rectorat. On pourrait demander par exemple à une commission ad hoc de mettre cela en place dans ce sens. Mais cela se fera selon le souhait de l'AU et ses lignes directrices. Le Bureau attend donc des retours.

DP ouvre la discussion.

Un membre salue toutes ces initiatives avec une réserve sur la question des Statuts. On peut passer des heures sur des points qui paraissent fondamentaux durant un moment précis alors qu'ils ne le sont guère, et on peut être distraits par rapport à d'autres points bien plus importants et prioritaires. S'il y a des points importants, il faut bien sûr en discuter, mais veiller à ne pas s'attarder sur des moindres détails.

Quand on adopte une loi ou un règlement, il est bien de refaire une évaluation après quelques temps. C'est dans ce sens que le Bureau s'est exprimé. Il est légitime de se poser la question si on a visé juste ou pas.

On invite le Recteur à s'exprimer s'il le souhaite. Il répond qu'en effet, son mandat prendra fin le 31 juillet 2025 et qu'il devra indiquer au printemps prochain, soit une année avant, s'il sollicite un nouveau mandat ou non. Concernant les Statuts, il y a actuellement un postulat déposé au GC qui demande l'évaluation de la LUNE, notamment la gouvernance. Aucun retour n'a été donné. Si l'AU souhaite se pencher sur les Statuts, il serait judicieux d'attendre en premier lieu le retour de GC sur la LUNE. Puis se coordonner également avec le CU. Alors que l'AU adopte les Statuts, le CU les approuve. Concernant la direction de l'UniNE, le CU procède à la mise au concours et à la sélection des candidates et des candidats pour le poste de rectrice/recteur. A cet effet, il s'organise librement. Il sollicite le préavis de l'Assemblée avant d'adresser sa proposition au Conseil d'État.

Le Bureau fera une invitation au CU la prochaine séance.

6. Divers

Un membre demande au Rectorat s'il y aura toujours les bourses Doc.Mobility (mobilité à l'étranger) dans le futur pour les doctorant-e-s. Le financement paritaire entre swissuniversities et UniNE cessera fin 2024. Les dernières échéances sont fixées au 1^{er} mars et 1^{er} septembre 2024. L'ACINE en a discuté dernièrement mais ignore la suite. On lui avait dit auparavant qu'il n'y avait aucune

alternative pour continuer. Le Recteur indique que swissuniversities souhaiterait pouvoir maintenir le programme mais comme ce dernier fait partie d'autres vastes programmes, rien n'est sûr car il y a beaucoup de pression du SEFRI. La Conférence Suisse des Hautes Ecoles souhaiterait intégrer ces bourses dans un autre plus vaste programme (relève académique). La réponse sera donnée dans environ 2 mois.

Un membre indique que cet instrument de financement était supporté par le FNS qu'il l'a supprimé dès 2021 ce qui est très dommage. Heureusement, pendant 4 ans, on a pu remplacer cet instrument, même si le financement était moins élevé. Comme il ne reste que deux mois, il serait important que l'ACINE écrive une lettre en collaboration avec les autres membres du corps intermédiaire des Hautes écoles, afin de faire remonter leur souci à swissuniversities. La FEN qui elle-même fait partie de l'UNES pourrait également y participer car elle a des relations avec Berne, donc pourrait faire remonter la problématique au niveau national.

La séance est levée à 13h40.